

Déclaration des élu.e.s représentant les personnels

AESH et AED de Normandie.

Nous, personnels AESH et AED, sommes extrêmement inquiets et furieux suite aux annonces de la Conférence National Handicap. Emmanuel Macron, en introduction au dossier de presse, se félicite pour son bilan, annonce qu'il continuera ses efforts et démultipliera les moyens, tout en trouvant insupportable que nous nous soyons "trop habitués aux discriminations quotidiennes que provoque le manque d'adaptation de nos écoles". Merci du mépris, d'autant plus que le bilan est loin d'être celui qui est annoncé ! Depuis l'annonce des nouvelles mesures éducatives le 26 avril dernier, un très grand nombre de collègues nous a signalé que si elles étaient mises en place, beaucoup démissionneraient :

Nous nous opposons ainsi aux mesures suivantes qui sont une attaque contre l'ensemble des élèves et des personnels :

- La fusion des AESH et AED, métiers aux compétences et objectifs différents, en ARE ce qui implique une disparition de la notion de handicap dans notre appellation alors que c'est la mission première des AESH. Ces fonctions sont distinctes et ne sont pas interchangeables.
- Le fait que nous soyons "exportables" avec la prise en charge des élèves sur les temps périscolaires et la concertation avec les collectivités territoriales pour notre métier.
- Un maintien dans l'impossibilité d'évolution professionnelle, des bas salaires à vie et une non-reconnaissance de la fatigabilité et pénibilité en imposant 35h au smic.
- Le maintien des PIAL, même si ces derniers s'appelleront désormais "Pôle d'Appui à la Scolarité".
- Le manque de transparence et de communication sur ces grands changements sans que les organisations syndicales y soient conviées ni même informées au mépris de la réalité du terrain.

- L'impréparation de ces mesures, notamment sur le périscolaire dont le président lui-même avoue que *"D'ici à la rentrée, la solution sera trouvée et financée"* et la non-implication du ministère de l'Éducation nationale dans ce document.

Oui, « Davantage d'enfants en situation de handicap sont scolarisés dans l'école de la République », mais sans les moyens à la hauteur de cette ambition ! Parmi les nouveautés censées garantir « L'École pour tous », nous apprenons la fusion des métiers d'AESH et d'AED. Nous nous demandons sincèrement en quoi la fusion de ces métiers *TOTALEMENT* différents permettra une démultiplication de moyens ? Le nom même d'Accompagnant.e à la Réussite Éducative (ARE), nouvelle appellation de AED et des AESH fusionnés, est un mensonge. Nous serons, une fois de plus, l'amortisseur, le limitateur de dégâts infligés par la destruction en marche du service public de l'éducation et des accueils médico-sociaux. Chaque année, nombre de nos collègues AESH sont licencié.es pour inaptitude définitive à la mission suite à des blessures ou à l'usure qu'entraînent nos conditions de travail. Et vous voulez nous rajouter de nouvelles missions ?

Nous réaffirmons notre opposition à la fusion de nos métiers d'AED et AESH, si différents et complémentaires, qui ne ferait qu'accélérer la destruction du service public de l'Éducation auquel nous sommes attaché.es et dans lequel nous croyons.

L'intersyndicale des élu.e.s CCP AESH et AED de Normandie.

CGT Educ'Action -FO-FSU-SUD éducation

